



Grenoble, le 29 août 2013

Communiqué de presse

Accueil des étudiants et des scientifiques étrangers : Un nouveau dispositif simplifié en Isère

La préfecture de l'Isère et l'Université de Grenoble mettent en place pour la rentrée universitaire 2013-2014, un nouveau site d'accueil pour les étudiants et scientifiques étrangers, sur le campus de St-Martin-d'Hères / Gières.

L'objectif est de simplifier les démarches pour les titres de séjour, des étudiants et scientifiques étrangers en étant au plus près du lieu de leurs activités et études.

Sont concernés par ce nouveau dispositif les étudiants et scientifiques étrangers ainsi que leurs familles. A compter du lundi 2 septembre, ils auront accès à une équipe d'information et d'assistance bilingue de l'Université dont le rôle sera de vérifier que leurs dossiers sont complets en amont de la prise de rendez-vous avec le service de la préfecture.

L'étudiant ou le scientifique pourra ensuite se présenter sur le même site à l'antenne délocalisée de la préfecture sur le campus pour le dépôt du dossier mais aussi, à l'issue, pour récupérer le titre de séjour.

La procédure se fera en trois étapes :

1) Une prise de rendez-vous en ligne, pour le dépôt du dossier, sur le site de la préfecture :

<http://www.isere.pref.gouv.fr>

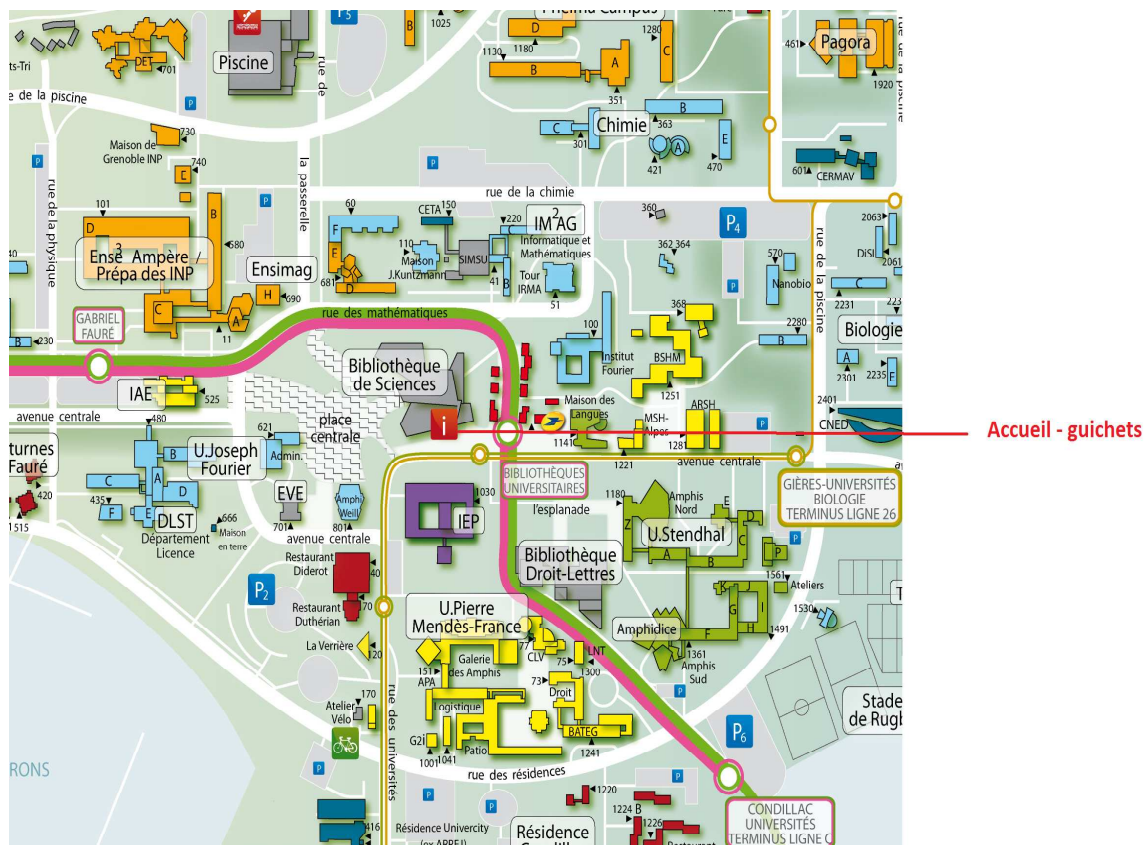
A l'aide d'une application informatique dénommée AGATTE, une priorisation des urgences au regard de la date d'expiration des titres de séjour sera effectuée.

2) La constitution des dossiers, accompagnée si besoin par le Service d'information et d'assistance de l'Université de Grenoble.

3) Le dépôt du dossier à l'antenne délocalisée de la préfecture sur le campus (à l'horaire convenu lors de la première étape).

Ce nouveau site d'accueil sera opérationnel dès le lundi 2 septembre à l'adresse suivante :

Espace Accueil Information
1 025 avenue centrale
38 402 St-Martin-d'Hères
04-56-52-97-89



Contact presse :

Service communication de la préfecture : 04-76-60-48-05 / communication@isere.pref.gouv.fr